

LE NUMÉRO
5
CENTIMES

L'AVENIR

LE NUMÉRO
5
CENTIMES



DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annonces anglaises.....la ligne 1 fr.
Réclames..... — 2 »
Chroniques locales..... — 4 »
Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
11, rue Quatre-Chapeaux

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70
LYON

ABONNEMENTS :

3 mois 3 mois 1 an
Lyon et départ^{ts} limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.
Pour les autres départ^{ts}.... 6 f. 12 f. 24 f.
(Etranger : port en sus)
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 du mois

N^o 63
L'avenir de Lyon
BON D'ACHAT
2 Novembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

FERRY-JANUS

On dit, et nous n'avons jamais contesté le fait ; que M. Jules Ferry était un orléaniste de guise.

Réfuter cette accusation serait chose assez difficile si l'on considère les menées abracadabrantes de ce sire, mais que doit-il penser aujourd'hui du piteux échec de son protégé Jacques et de la trahison de son seigneur le comte de Paris? Que doit-il penser encore du fameux secret de la commission du Tonkin?

En Alsace-Lorraine, le candidat de la trahison, un Français, qui n'avait pas rougi d'accepter une besogne honteuse et flétrissante, un prêtre protégé aussi par Bismarck vient de tomber sous la réprobation publique. Ce lâche n'a, du reste, comme tous ses congénères, qu'une patrie, c'est Rome, la Rome du Vatican, du despotisme théocratico-féodal ; ils n'en connaissent pas d'autre.

Quand au seigneur et maître du triste Vosgien, c'est encore un traître d'un autre genre.

Le comte de Paris commandait un régiment de l'armée de Potomac, en Amérique, il revint un soir seul au quartier général, pendant que tous ses hommes se trouvaient au pouvoir de l'ennemi. Le lendemain il demandait son congé et quittait furtivement l'Amérique. Sommé de s'expliquer par ses anciens compagnons, il ne le fit jamais.

Jules Ferry connaît sans doute cette vilaine histoire, mais quand on a affamé plus de deux millions de français assiégés, qu'est-ce qu'un régiment américain vendu par un prince d'Orléans!

Et le grand secret de Polichinelle, qui donc a livré le secret, si ce n'est Polichinelle lui-même?

Les procès-verbaux de la commission du Tonkin des mois de novembre 1883 étaient tenus dans un si grand secret, que M. Rivière, ayant voulu en avoir connaissance pendant les vacances, on lui avait répondu à la question qu'il avait disparu. Le gouvernement les avait repris, paraît-il, ne voulant pas laisser traîner les confidences importantes qu'il avait faites. M. Achard, ayant parlé en public des déclarations du ministre de la guerre, aussitôt grand tapage dans la presse officieuse contre cet indiscret! La nouvelle commission, nommée pour examiner le crédit de 10 millions réclamés pour le Tonkin, jure à son tour le secret. Tout s'était passé dans l'ombre. Le mystère était sacré dans le passé; il était sacré dans le présent; il devait être sacré dans l'avenir...

Redoutable armoire de fer où Louis XVI serrait les preuves de sa trahison! Recoins dissimulés dans l'épaisseur des boiseries, cachettes de mélodrame qu'on ouvrait par un bouton invisible et dont le panneau glissait sans bruit; archives fermés de doubles portes de fer, de serrures terribles, de cadenas formidables et où dormaient les papiers

d'Etat, les secrets pleins d'horreur des gouvernements! Tout cela est surpassé. Tout ça ce n'est que de la saint de Bournay.

M. Arthur Leroy, député a trouvé mieux que l'armoire du roi Veto. C'est la poche de sa redingote.

Le secret de Ferry-Polichinelle, confié à M. Leroy mourra avec lui. Nul Yung de l'avenir ne le pénétrera. J'ignore si, à l'instar de Louis XVI quand il a fait fabriquer l'armoire de fer, il s'est commandé une redingote a secret et a empoisonné le tailleur chargé de tailler ce redoutable habit, mais il a juré de défendre son secret, parce qu'il le possède, en commun avec Polichinelle.

Et voilà où va le ministère de malheur qui s'impose momentanément à la France démocratique.

Les extravagances de ce prétendu homme d'Etat doivent prendre fin au plutôt. Il en est temps pour l'honneur de la République.

Aux coquinerie de la royauté, aux folies de l'Empire, qui nous ont coûté des milliards, faudra-t-il encore ajouter les folies de ce sinistre Vosgien qui nous coûteront des centaines de millions? Non jamais!

Les contribuables ont le devoir d'ouvrir l'œil et le bon.

J.-B.-A. PAGES.

Où se sont concentrés les ennemis secrets de la liberté? Dans les tribunaux. Qui est ce qui s'oppose à la République, si ce n'est les gens de loi: cette espèce d'hommes, stériles pour la société, ne produisant rien d'utile et ne servant qu'à aiguiser les passions.

BARÈRE DE VIEUZAC,
Conventionnel
Membre du Comité de Salut Public.

(Séance de la Convention, 19 juin 1793).

DEPÊCHES DE NUIT

GUERRE DE CHINE

Le blocus violé

PARIS, 1^{er} h. soir. — D'après des avis de source chinoise, la flotte du Yang-Tse-Kiang aurait reçu l'ordre de partir pour Formose afin de secourir Liu-Ming-Chun. On ajoute que, malgré le blocus, deux steamers auraient débarqué à Tavian des hommes et des munitions.

Les mouillages de Kelung et Tamsui sont dangereux à cause de la mousson.

La flotte du Yang-Tse-Kiang est composée des meilleurs navires laissés à la marine chinoise depuis que l'amiral Courbet en a détruit une partie devant Fou-Tchéou, et l'envoi en plein blocus de ces renforts à Tamsui, où se trouve le général Lui, dénote chez les Célestes une audace dont ils n'avaient pas encore fait preuve et qui leur coûtera certainement cher. Car en allant à Formose avec leur flotte, ils vont certainement au devant d'une éclatante défaite.

Le correspondant de l'agence Havas indique d'autre part que le blocus n'est pas encore aussi effective que l'avaient laissé croire les derniers renseignements officiels, puisque les Chinois auraient pu débarquer des hommes et des munitions à Tavian (probablement Tai-Wan port de la côte sud-occidentale).

Le dernier paragraphe de la dépêche n'est pas plus rassurant et nous fait craindre que l'état de la mer ne force les navires au mouillage de Kelung et de Tamsui à ne pas se maintenir dans le voisinage des côtes, toujours périlleux pendant les fortes moussons.

La flotte française

10 h. 20. — Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine la dépêche suivante, en date de Saigon, 31 octobre, 8 h. 15 du matin :

« PNUN-PENH. — Les deux croiseurs le Nielly et le Champlain et le cuirassé la Triomphante sont partis pour Kelung ; le premier-passe par Hong-Kong.

» Le croiseur Hamelin est parti le 23 pour le Tonkin. »

Préparatifs de défense des Chinois

11 heures. — Les autorités chinoises ont fait commencer les travaux destinés à bloquer la rivière Woosung.

Des troupes chinoises continuent à se concentrer dans le voisinage de Shanghai et de Pékin.

La visite des navires anglais

LONDRES, minuit. — M. Waddington a eu hier, dans l'après-midi, un long entretien avec lord Granville, à propos des navires anglais qui ont été visités dans la mer de Chine par les vaisseaux de guerre français, ce qui avait occasionné un échange de communications entre les gouvernements anglais et français.

Le Journal officiel publie la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, pour faits de guerre en Chine, au Tonkin et à Madagascar.

ELECTION DES PRUD'HOMMES

C'est aujourd'hui, à dix heures du matin, qu'aura ont lieu, dans les premier, troisième, quatrième, cinquième et sixième arrondissements, les élections de la prud'homie lyonnaise.

Nous ne doutons pas un seul instant de l'empressement que mettront les travailleurs à l'accomplissement de ce devoir, qui intéresse à un si haut degré la situation de chacun.

La démocratie lyonnaise, jalouse de son antique renommée sur la question de la prud'homie, fera aujourd'hui scrupuleusement son devoir.

L'union des tisseurs présente à l'élection des prud'hommes des candidats indépendants dont le passé et l'énergie sont connus de tous.

Tous les travailleurs soucieux du respect que l'on doit à leurs droits, ont acclamé en réunions publiques les candidats de l'Union.

Les teinturiers ont acclamé le citoyen B. Charvet, conseiller sortant, bien connu pour ses opinions franchement radicales et socialistes et ses aptitudes au conseil de la prud'homie.

Nature droite et loyale, le citoyen Charvet a toujours été un ferme et vigoureux défenseur des intérêts des travailleurs. Aussi sommes-nous très certains du succès auquel il a si justement droit.

Une commission d'amis, composée de renégats et de traîtres en politique, ose mettre en face de lui un candidat qui n'a rien dans son passé.

Nos renseignements nous permettent d'affirmer que, s'il a des capacités en nature, il n'a aucune notion politique, économique et sociale, est par ce fait incapable de défendre les intérêts ouvriers au conseil des prud'hommes. Il n'a pris part à aucune organisation ayant pour but les revendications sociales; aussi croyons-nous que les électeurs feront bonne justice de ce candidat à la coterie des frères et amis.

La passementerie, en présentant aux suffrages des électeurs le citoyen ACTUÉ, acclamé en réunion publique, a, elle aussi, fait le meilleur choix, et la prud'homie aura en lui une bonne recrue.

Le citoyen Actué est un homme intègre et loyal, intelligent et dévoué, dont le passé politique est un sûr garant pour l'avenir. Son existence est toute de labeur et de sacrifice. Ce choix honorera les passementiers, qui rendront M. Augier aux douceurs de la vie privée.

Les citoyens CHARVET et ACTUÉ sont les seuls candidats capables de soutenir et défendre au sein du conseil les intérêts des travailleurs.

Quant aux tisseurs, l'Union a également fait un choix qui nous paraît être le fruit d'une étude très approfondie. Elle a porté ses vues sur des hommes qui, depuis longtemps, ont donné les meilleures preuves de dévouement et de capacité.

C'est grâce à leur énergie et à leur persévérance que l'on doit en partie la réorganisa-

tion, sur de nouvelles bases, de la chambre syndicale de l'Union des Tisseurs lyonnais.

En votant pour ces candidats, les tisseurs feront un pas en avant dans la voie du progrès et des revendications sociales. Aussi recommandons-nous les noms suivants :

- Benoît Charvet, teinturier.
- Pierre Actué, passementier.
- François Michalet, tuliste.
- Chaffardon, tisseur.
- Claude Chabert, tisseur.
- Louis Poncet, tisseur.
- Perrin père, tisseur.
- Jean Bourret, tisseur.
- André Teyret père, tisseur.

J.-B.-A. P.

Le Faisceau

Un M. de Foblant, ancien député, annonce qu'un formidable faisceau se forme en vue des élections prochaines. On y verra les plonploniens, les totoriens, les blancs d'Espagne et les blancs d'Eu; tout le parti conservateur doit marcher comme un seul homme.

Nous signalons à M. de Foblant une lacune dans son énumération.

Il y a en France un homme qui, au nom de tout un parti, s'est écrié certain jour : « Le péril n'est pas à droite, il est à gauche. »

Cet homme s'appelle Ferry; quand à ses souteneurs, on les connaît de reste. Voilà les alliés naturels que M. de Foblant ne doit pas oublier dans sa liste réactionnaire.

Nous aurons de notre côté notre faisceau, qui sera composé de tous les vrais républicains. Et je plains le faisceau de M. de Foblant, avec ou sans M. Ferry.

ACTUALITÉS

VIENNE. — M. Foucher de Careil, ambassadeur de France à Vienne est attendu vendredi prochain ici.

Pest! voilà un mari qui en prend à son aise avec sa moitié.

MADRID. — On parle beaucoup, dans notre monde politique, d'un article publié par le Noticiero, organe de M. Canovas, faisant l'apologie du pouvoir personnel et condamnant la monarchie constitutionnelle.

On dit que cet article, qui veut critiquer la conduite du roi des Belges, est en même temps un avertissement au roi Alphonse.

A mon humble avis, quand les rois fatiguent pas trop leurs sujets, il n'y a qu'un avertissement bien pratique : Celui que les français ont donné à Louis XVI.

M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, a quitté Paris, se rendant à Nantes, où il passera les vacances de la Toussaint auprès de sa mère.

C'est le combat de l'amour filial. Passer toutes les vacances auprès de sa maternelle; c'est bien beau M. Waldeck. Croyez-moi, restez-y! Je jure de ne pas vous arracher à ce noble sentiment.

M. Daumet vient d'être nommé, par le cardinal Guibert, architecte de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, pour continuer l'œuvre de M. Abadie.

Abadie architecte! Ah ça, mais tout le monde perd donc la tête dans la maison des bénitiers!

Je croyais Abadie exécuté depuis longtemps.

La « Société française de secours aux blessés militaires » fera célébrer lundi, à onze heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule,

une messe commémorative pour le repos des âmes des militaires décédés pendant la guerre 1870-1871.

A l'issue de la messe, une quête sera faite au profit des blessés militaires.

Mais ces ratichons nous monteront donc toujours le coup ?

Si on avait consacré le prix de la messe en secours aux blessés, m'est avis que les morts ne s'en seraient pas plaints et les vivants encore moins.

Les fils de Cettiwayo soulèvent les indigènes du Cap contre les Anglais.

Encore une guerre chez les Zoulous ! Il faut y envoyer Victor, avec Cassagnac pour vice-empereur.

BERLIN. — D'après les derniers calculs faits, le parti libéral n'a pas perdu moins de vingt-six sièges dans le Reichstag.

Pauvre Bismarck, quel bain de siège !!

Des Economies s. v. p.

Si nous sommes bien informés, on a créé, depuis 1876, dans les ministères, dix directions nouvelles, dix-neuf postes de sous-directeur, cinquante-et-une places de chef de bureau, soixante-quatorze places de sous-chef.

Résumons : aux beaux-arts, trente chefs pour soixante-dix employés ; contributions directes, onze chefs pour dix-neuf employés ; enregistrement, trente-six chefs pour quarante-deux employés ; manufactures, 15 chefs pour vingt-deux employés.

N'y a-t-il pas là le scandale le plus révoltant, un de ces dévergondages que l'on ne devrait rencontrer que dans une monarchie. Mais dans un pays démocratique comme le nôtre, cette pépinière du népotisme devient une monstruosité.

Si quelqu'un travaillait encore dans cette tribu de chefs et sous-chefs, de directeurs et sous-directeurs ! Travailler, allons donc ! Palper, c'est leur devise, et cela suffit à leur conscience.

Quand l'heure en sera venue, les contribuables devront se souvenir de cette nuée de neveux et cousins (?) d'agents électoraux et de domestiques à tout faire qui grèvent en flânant le budget de la République.

INFORMATIONS

Hier, au moment d'une noce, à Huete, dans la province de Cuerca, en Espagne, un formidable incendie a éclaté ; il y a eu 27 morts et 12 blessés.

L'incendie a été causé par une étincelle qui est tombée sur un dépôt de chanvre.

Le chargé d'affaires de France a présenté au ministre des affaires étrangères des observations amicales sur la nécessité d'empêcher les soldats espagnols chargés de surveiller le cordon sanitaire, d'arrêter, comme cela a lieu, des voyageurs sur le territoire français.

ROME. — Le *Fanfulla* croit que le colonel Barattieri, un des membres influents de la Société de géographie et secrétaire du comité italien de l'association africaine, sera nommé délégué italien à la Conférence.

BREXELLES. — L'effervescence continue parmi les étudiants catholiques de Louvain.

LISBONNE. — Les journaux portugais disent que le gouvernement français se montre disposé à accueillir favorablement les prétentions du Portugal quand viendra la discussion à la conférence de Berlin.

TOULON. — Un triste accident est arrivé ce matin dans l'arsenal, pendant le chargement du paquebot *Comorin*, à destination du Tonkin, où il doit surtout transporter des munitions.

On procédait à l'arrimage des caisses de poudre, lorsqu'un palan qui soutenait l'une d'elles se brisa, et la caisse, précipitée à fond de cale, tua sur le coup un homme et en blessa très grièvement un autre.

L'amiral Krantz était présent au moment de cet accident.

AMSTERDAM. — Tirage de la loterie d'Amsterdam :

Dernier tirage partiel. — Les numéros 89,127, 110,749 et 188,671 de la 30^e série gagnent : le premier un lot de 10,000 fr. ; les deux autres, un lot de 5,000 fr.

Tirage des gros lots auquel participent toutes les séries :

Le numéro 17,769 de la 15^e série gagne 200,000 fr.

Le numéro 176,836, de la 30^e série, et le numéro 135,400, de la 1^e, gagnent chacun un lot de 100,000 fr.

Le numéro 40,262 de la 18^e série gagne 50,000 fr.

Les numéros 184,800 et 33,860 de la 3^e série gagnent chacun 25,000 fr.

Ces bons Militaires

A l'ouverture de la session du conseil général de Constantine, un haut galonné avait déjà fait observer aux conseillers pékins qu'en Algérie le sabre doit toujours occuper la première place.

Le même fait s'est reproduit au conseil général d'Alger, le 22 octobre dernier : le général de division Loysel, méprisant l'élément civil, s'est emparé du fauteuil dans lequel le préfet du département avait l'habitude de se prélasser pu de dormir.

Grand émoi dans le marécage, comme bien on pense, et, au milieu des coassements de tous genres, on put entendre l'organe désagréable du préfet Fribach, réclamant grossièrement son cher rond de cuir.

Aussitôt Loysel s'est envolé, malgré les airs penchés et les paroles à la glé du président-député, l'inénarrable Manguin, qui, à tout prix, voulait « arranger l'affaire ».

Le général vient d'écrire à Capenon, et le préfet s'est embarqué le lendemain pour apporter ses larmes dans le gilet de Waldeck.

Si les ministres n'étaient pas si ministres, ils auraient là une belle occasion — à seule fin d'éviter les conflits futurs — de supprimer les deux éléments de discorde : civil et militaire. Je suis sûr que le soir même de l'exécution, les Arabes se paieraient un joli plat de kouss-kouss.

Il y aurait peut-être un autre moyen, non moins radical : ce serait de faire vider la question par Razencoud, l'aimable bourreau d'Alger !...

ÉTRANGER

ESPAGNE. — MADRID. — Quelques Français, propriétaires de troupeaux, ont adressé au gouvernement français une demande d'indemnité parce que, par suite des mesures prises à l'occasion du choléra, on a empêché leurs bêtes de paître dans la zone neutre de Ciza, dans les Pyrénées.

Le colonel Coello, adjoint espagnol à la Conférence, partira le 1^{er} novembre pour Berlin. On croit que la Conférence tiendra sa première séance le 8 du même mois.

ITALIE. — ROME. — Le bruit court que deux navires de la marine italienne seront envoyés sur la côte occidentale d'Afrique et que, sur l'un deux partirait un de nos meilleurs explorateurs, qui connaît à fond le pays. L'autre navire irait ensuite dans l'Amérique du Sud.

M. Negri, explorateur, l'un des fondateurs de la Société géographique de Rome, a été nommé délégué technique à la Conférence de Berlin.

ANGLETERRE. — LONDRES. — La *Press Association* annonce que la Conférence de Berlin se réunira vers le 15 novembre.

M. Waddington a eu hier un long entretien avec lord Grandville à propos des visites faites par les Français à bord des navires anglais naviguant dans les mers de Chine.

EGYPTE. — LE CAIRE. — On assure que les rebelles ont capturé un détachement anglais monté sur des dromadaires ; ce détachement avait poussé une reconnaissance au delà de Dongola.

ÉTATS-UNIS. — NEW-YORK. — La chaîne d'un ascenseur dans lequel se trouvaient six ouvriers, s'est brisée pendant la descente, dans un puits de la « Canada Steel Company » près de Londonderry. Les malheureux ont été précipités à une distance de deux cents pieds. Quatre sont morts sur le coup et les deux autres sont mortellement blessés.

SUISSE. — BERNE. — Au petit village de Wehlen, un des sites les plus beaux de la Suisse saxonne, une comtesse russe, qu'on dit très riche, qui y passait l'été, est devenue amoureuse d'un employé de la poste, qu'elle a décidé de fuir avec elle ; celui-ci, qui est un bel homme, a abandonné sa femme et ses deux enfants, qui se trouvent dans la misère.

On n'a aucune trace des fugitifs.

BALE. — La colonie française de notre ville a résolu de fonder une école française, destinée à compléter, dans leur langue maternelle, l'instruction des jeunes Français qui habitent. Un local a été gracieusement offert par le gouvernement cantonal de Bâle.

L'Agriculture et la question du pain

Sous ce titre plein d'actualité, vient de paraître chez tous les libraires et marchands de journaux une brochure qui s'impose à l'attention de tous les hommes sérieux préoccupés de la crise économique que nous traversons.

Sous une forme concise, sans prétention de langage, l'auteur expose avec des documents et chiffres officiels, l'origine et les conséquences de la crise agricole, indique les dangers non seulement pour la France

mais encore pour l'Europe de la concurrence agricole des Etats-Unis, des Indes, etc., et fait justice en termes énergiques de certaines théories économiques.

L'auteur traite la question de la liberté de la boulangerie et démontre avec précision qu'elle serait l'influence sur le prix du pain, de droits nouveaux sur l'entrée en France des blés et farines.

Tout le monde voudra lire cet opuscule, œuvre d'un écrivain convaincu, très compétent et animé d'un patriotisme ardent.

Dernière Heure

PARIS, 2 h. matin. — Gordon-Pacha et 20,000 fidèles ont quitté Khartoum sur des vapeurs remorquant des barques.

Presque toute la flottille aurait été détruite par la canonade à Berber, et le vapeur récemment échoué à Merawe en serait la dernière épave.

Gordon-Pacha serait, depuis 25 jours, le prisonnier du Madhi.

ÉLECTIONS A LA PRUD'HOMIE

Teinture Lyonnaise

RÉPONSE A LA COMMISSION FORMÉE SOUS MANTEAU DE LA CHEMINÉE

Messieurs,

Votre tactique déloyale et grossièrement trahie de fil blanc ne réussira à tromper personne, tous les travailleurs dignes du nom d'honnête homme, ont déjà compris le but que vous voulez atteindre.

Tous ont déjà vu sortir de l'ombre cette main patronale qui vous dicte ses volontés et récompense vos services ! ! !

Les travailleurs de la teinture sont trop clairvoyants pour se méprendre sur les deux Candidats, et sont trop préoccupés de leur juste revendication pour accorder la moindre créance à vos sottises et à marcher sur vos pas. Il nous répugne de descendre dans l'arène de la chicane et de raviver les haines, de démasquer les jésuitiques menées de certains personnages déjà trop connus de toute la corporation, pour que nous nous abaissions à leur cracher à la face leur volte-face caméléonienne. Non, nous ne vous suivrons pas sur ce terrain stérile où vous voulez nous entraîner, nous avons trop souci de notre dignité personnelle et de celle de nos malheureux collègues, trop souvent décimés par la misère, pour oser servir de risée et de proie à ceux que vous connaissez bien ? ? ? Et qui, les pieds sur les chenets, attendent le résultat de leurs et de vos basses intrigues.

Vous osez arguer que la corporation n'assiste pas à nos réunions, que nos ouvriers ne sont pas électeurs et que la corporation n'a pas confiance en nous, qui donc alors nous a nommés ? Nous nous mettons au défi de répondre. Vous ne pouvez avouer plus naïvement la pauvreté de vos arguments, et si le nombre que vous précisez et le lieu de la réunion publique où a été nommé au grand jour la Commission électorale Charvet (*Salle Fredwillère*), et non pas salle Mollière comme vous le dites, était exact, il est évident que si vous eussiez été présent nous eussions été neuf et deux onze de plus ; mais en réalité nous savons bien qu'il y avait quelques-uns de votre coterie, mais selon leur habitude, ils n'ont pas eu le courage d'affronter la discussion et de dire en face, au Candidat que nous présentons aux électeurs, ce qu'ils vomissent tous les jours par derrière. Les seuls crimes que vous ayez l'audace de reprocher au citoyen

LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

A mort, Landry ! A mort, Dolorès ! A mort, Etiennette !

Quant à Lélio, ce n'était pas seulement sa vie qu'il lui fallait, c'était encore sa fortune et son honneur.

Ainsi divaguait don Diaz, et sa rage sanguinaire s'exaltait jusqu'au paroxysme, jusqu'à la démence.

Puis le sentiment de son impuissance redescendit en lui avec la rapidité de la foudre.

Alors — au sein de ces ténèbres moins compactes que celles de son cœur — le misérable eut un accès de désespoir furieux. Mordant son baïllon, hurlant des cris intérieurement, il tordit ses membres garrottés, il se roula en convulsions atroces. Et c'eût été

un étrange spectacle que la vue de cet homme silencieux, se débattant comme un serpent qu'on écrase.

Mais tout d'un coup, sans transition aucune, il demeura immobile.

Un sourire satanique sillonna cette face contractée.

Était-ce encore une illusion ? Il lui avait semblé qu'un de ses liens se distendait et que son bras droit, moins serré, jouait plus librement le long de son corps.

Et patiemment, par efforts lents, successifs, continus, il essaya de dégager ce bras gonflé.

Bientôt la sueur ruissela de son front. Il regarda la fenêtre, rien n'y apparaissait encore.

— Bien ! s'écria-t-il en lui-même. Prolongez l'entrevue ! Faites-moi l'aumône d'un quart d'heure. Oubliez tout pour vous enivrer d'amour et vous gorger d'extase ! Multipliez les baisers. Voici venir la vengeance !

LES RESSOURCES DE DON DIEGO

Cependant, le comte Lélio, après avoir escaladé le balcon, s'était arrêté sur le seuil

de cette chaste petite chambre, qu'un rayon de lune éclairait à demi.

Etiennette pleurait à l'écart en contemplant sa jeune maîtresse dont elle allait se séparer ; et celle-ci, prosternée devant son prie-Dieu, cachait entre ses mains son doux visage.

Elle tressaillit au pas de Lélio, mais elle continua sa prière.

Le comte devint pâle et un flot de tristesse lui monta au cœur. Il pensa que Dolorès hésitait à le suivre.

Alors, il plia le genou :

— Vous êtes libre, madame, murmura-t-il d'une voix tremblante. Libre sans conditions, car votre persécuteur est en ma puissance, car vous n'avez plus à redouter un mariage odieux... Maintenant, quelle que soit votre décision, je m'inclinerai devant elle.

Dolorès se leva, s'approcha du comte, et lui posant sa main blanche sur l'épaule :

— Don Lélio, lui dit-elle en rougissant, je viens de promettre à Dieu de vous être une compagne fidèle ; à votre tour, promettez-moi que vous ne ferez pas repentir de m'être confiée à votre honneur.

— Ah ! fit-il avec un cri de joie, devant Dieu, je le jure !

Elle s'inclina sur le gentilhomme agenouillé et, d'un baiser rapide, elle effleura son front.

— Je vous appartiens pour toujours, reprit-elle. Emenez votre femme, cher Lélio.

Il la prit entre ses bras.

— Non, s'écria-t-il transporté, ne me donnez plus ce nom !

Grâce au ciel, je puis mettre à vos pieds un blason qui ne le cède en rien à aucun autre. O ma bien-aimée Dolorès, ce n'est pas à l'aventurier Lélio que vous abandonnez vos destins, c'est à Godetroy du Fresnoy, comte de Thun, baron de Saint-Amand, capitaine des Gardes-Wallones et chevalier de la Toison-d'Or.

— Qu'importe ! dit-elle en souriant. C'est Lélio que j'aime... Je l'eusse suivi, pauvre, méprisé, proscrit, sans patrie et sans asile. Pour moi, vous ne serez jamais que Lélio.

— Partons ! dit le comte en l'étreignant avec passion...

Mais elle se dégagea pour courir à Etiennette qui venait d'éclater en sanglots. La camériste couvrit de larmes et de baisers les mains de sa maîtresse.

— Hélas ! balbutia-t-elle, quelque chose me dit que je ne vous reverrai plus.

En ce moment la voix contenue de Landry arriva du dehors :

— L'heure passe ! hâtez-vous, mon maître !

(A suivre.)

CHARVET, soit d'avoir trop aimé les siens, c'est-à-dire la classe laborieuse, de l'avoir trop défendue en toute occasion, d'avoir trop été fidèle à son mandat et de ne pas s'être laissé corrompre par l'or des fonds secrets qu'on jetait sous ses pas; de n'avoir pas voulu devenir le polichinelle de ceux qui vous flagornent et dont vous vous faites les plus plats valets.

D'ailleurs d'où est issu votre candidat ?
Ce n'est un mystère pour personne. Quels sont ceux qui le présentent ? Parmi cette Commission de neuf membres, nous y trouvons un *blabouillé des dernières élections à la prud'homme*, qui en cette occasion sert sa rancune; c'est un ex-candidat sans programme, qui ne voulait ni mandat, ni contrôle, on devait s'en rapporter à sa conscience (sic).

Le deuxième est celui qui a porté le coup le plus mortel à l'association des teinturiers de St Clair; le troisième est une troisième lune qui n'est guère de nature à éclairer ses confrères; les autres sont derrière le rideau, attendant le moment d'entrer en scène.

Electeurs, veillez !
Défiez-vous de ces traquenards qui vous sont tendus dans le seul but de se faire un tremplin électoral, pour arriver à la gérance de vos affaires et venir, petit à petit, pièce à pièce, démolir encore une fois, par la discorde, votre chambre syndicale, votre seule puissance.

Voilà le véritable but de ces détracteurs. *Electeurs, soyez vigilants*, montrez une fois de plus à ces mécontents de profession qui, hier, vous parlaient de banc dans l'espoir de s'asseoir à votre place, qu'il n'y a qu'un banc pour eux, c'est le banc de la calomnie, en attendant que leurs noms soient écrits au pilori professionnel.

Aux urnes, pas d'abstentions, faites sortir triomphant le nom du citoyen

B. CHARVET

Conseiller sortant

élu en réunion publique et qui a signé le mandat impératif.

Que notre cri de ralliement soit :

PAIX ET TRAVAIL

Vive la République démocratique et sociale !

La commission électorale :

Trably, P. Devèze, Faure aîné, Faure jeune, Margery, Aubonnet, Sage, Marquis, Actué.

J'approuve : B. CHARVET.

Syndicat professionnel des Appréteurs réunis de Lyon

Aux Electeurs de la Teinture lyonnaise :

La corporation des appréteurs réunis se rappelle des services rendus par le citoyen Charvet, se fait un devoir de joindre ses efforts aux vôtres et de vous déclarer :

Que lorsque nous avons demandé et obtenu d'être représentés au conseil des prud'hommes, le citoyen Charvet nous prêta son intelligent concours et contribua pour une large part à la réussite de notre entreprise.

Que ce citoyen fut constamment sur la brèche chaque fois surtout que les travailleurs ont à lutter contre les exigences du capital. Nous estimons, en outre que sa réélection raffermira les liens de solidarité qui ont divers fois uni les corporations, lesquelles ont, au conseil des prud'hommes, des intérêts communs, si bien que cette élection nous touche d'aussi près que vous.

Persuadés que vous comprendrez que votre confiance ne peut être placée entre meilleurs mains, vous jugerez comme elles le méritent ces candidatures ourdies dans l'ombre, sous la tutelle de vos patrons.

Confiants au succès de l'homme du devoir, votez comme un seul homme pour le citoyen

Charvet, conseiller sortant, choisi et acclamé en diverses réunions publiques.

Agréons nos salutations fraternelles.

Pour le syndicat réuni,

Le président, Kérher; le vice-président, Reynaud; le trésorier, P. Cochet; le secrétaire, Chardon; le trésorier-adjoint, Garel; syndics, Schindler, Tabailou, Pichoir, Mochon, Govard, Pardon, Seygner, Beaucuse, Longère, Guignod.

Passenterie lyonnaise

ELECTION A LA PRUD'HOMME

Travailleurs,

Vous êtes appelés, dimanche 2 novembre 1884, à procéder à l'élection d'un conseiller prud'homme; il est de notre devoir à tous de porter notre choix sur un homme intègre et impartial.

Les travailleurs de la passenterie lyonnaise, convoqués en réunion publique, le 31 octobre, pour entendre les candidats et rendre compte de leur mandat et choisir pour succéder au conseiller sortant, ont, par un ordre du jour motivé, accordé leur confiance au citoyen Actué.

La commission ci-dessus désignée, issue de la réunion du 26 octobre 1884, a été chargée de soutenir et de faire triompher par tous les moyens légaux et honnêtes la candidature du citoyen Actué.

Aux urnes, citoyens, pas d'abstentions.

Votez tous pour le citoyen :

Pierre ACTUÉ

Le président, Le secrétaire,
Noir. Paul MOULIN.

MENUS PROPOS

Mac-Mahon annonce à Mme la maréchale qu'il va passer deux jours à la chasse avec le duc d'Aumale. Il emporte son carnier, ses cartouches, sa fiole d'absinthe et ses chiens, mais oublie son fusil.

Quarante-huit heures après il revient.

— Eh bien ! et ton fusil ?

— Tiens; murmure le maréchal, c'est vrai, scrongneugneu... Je me disais bien, tout le temps : « Je sens qu'il me manque quelque chose. »

A TRAVERS LYON

Au Cimetière. — Une foule nombreuse se pressait hier dans tous les cimetières de notre ville. Lyon a toujours le culte des morts aussi le champ du repos a-t-il eu hier et avant-hier les visites annuelles. Charu apportait sur la tombe aimée la fleur de l'immortel souvenir.

Une heureuse idée des ouvriers sans travail a été celle de placer à la porte des cimetières des quêtesurs à côté des quêtesurs embaguinés. Nous souhaitons fructueuse recette à nos malheureux concitoyens sans travail.

Vagabondage. — Les nommés François Michard, Etienne Flaichez et Jean Maujat, demeurant ensemble rue Bugeaud, n° 88, surpris en flagrant délit de mendicité, sur la voie publique, ont été mis en état d'arrestation.

La série des arrestations pour vagabondage continue. Ce sont les nommés : Daniel Salquin, Joseph Janin, Charles Guirard, Nicolas Lasnet, Joséphine Férat, Dominique Chazalvey.

Accident. — Hier, vers 9 heures du matin, le cheval de la voiture publique faisant le service des voyageurs de Lyon à Vaux-en-Velin,

s'est abattu sur le cours Vitton, à la hauteur de la rue Ney. Au même instant, arrivait un tramway en sens inverse dont le marchepied prit en écharpe le pauvre animal, et lui laboura horriblement la cuisse droite. Un grand rassemblement se produisit aussitôt.

Le cheval remis sur pied a été conduit chez un vétérinaire.

En omnibus. — Hier à onze heures du soir, les voyageurs qui faisaient en tramway le trajet de Vaise à Bellecour furent assez désagréablement surpris d'être subitement inondés par un mauvais plaisant qui, du haut de l'impériale, urinait de sa place comme il aurait fait dans un intérieur de vespasienne. Une jeune modiste du cours Gambetta fut littéralement inondée, une perturbation ne tarda pas à se produire dans l'intérieur du véhicule.

L'arrestation de ce singulier personnage mit fin à ce déplorable scandale.

Volour. — Hier à onze heures et demis du soir, un individu de nationalité allemande, le nommé Jean Kuutz a été arrêté au moment où il venait de s'emparer d'une somme d'argent déposée sur le comptoir du bureau de tabac de la rue Romarin.

Conduit à la Permanence, cet habile voleur a été trouvé porteur de deux couteaux-poignards, dont il n'a pu indiquer la provenance.

Vagabondage. — Les nommés Jean Garnier, âgé de 70 ans, Pierre Bazin, âgé de 26 ans et Pierre Negro, âgé de 54 ans, tous trois privés de domicile et dépourvus de moyens d'existence, ont été arrêtés pour le délit de vagabondage.

Accident. — Hier dans la soirée, un vieillard septuagénaire qui traversait le cours Gambetta, a été renversé par une voiture jardinière, lancée à toute vitesse.

Relevé aussitôt, l'on s'empressa de lui faire prendre un cordial, et après quelques instants de repos ce vieillard a continué sa route.

Quant à la voiture elle court encore et a disparu dans la direction de Villeurbanne.

ENTERREMENT CIVIL

La démocratie lyonnais vient de faire une perte cruelle en la personne d'un militant dévoué, le citoyen Jacques Deville, victime du deux décembre et du proconsulat Ducrot. Tous les républicains sont instamment priés d'assister à ses funérailles civiles qui auront lieu lundi. Nous indiquerons dans notre numéro de demain l'heure exacte où le convoi partira du domicile du défunt, rue Bodin, 3.

RAPPORT SOMMAIRE

Sur la libre fabrication des armes et munitions de guerre et de ter, par

M. Jules CARRET, Député

(Suite)

Nous ne pensons pas que les lois de 1860 et de 1834 aient conservé des partis sans. Si elles trouvaient encore quelques défenseurs, leur principal argument serait celui-ci : — le danger de l'émeute.

Un gouvernement républicain ne doit pas se montrer plus craintif des séditions que des gouvernements monarchiques. En réalité, cette crainte serait mal fondée. Elle était moins vaine à l'époque des fusils à âme lisse et se chargeant par la bouche; il suffisait aux insurgés d'avoir du plomb pour fondre des projectiles, et d'avoir de la poudre, et ils combattaient con-

tre les troupes à arme presque égales. Aujourd'hui, les insurgés auraient en face d'eux des soldats armés de fusils à tir rapide, à tir précis, à longue portée.

Les armes actuelles veulent des cartouches appropriées. Imaginons, comme le dit fort bien l'honorable M. Farcy, qu'une bande d'insurgés se soit emparée de tous les fusils qu'on peut trouver à Saint-Etienne; comment aura-t-elle des cartouches? Celles-ci ne se confectionnent pas dans les mêmes fabriques. Les insurgés les improviseront-ils ou viendront-ils jusque dans le département de Seine-et-Oise pour compléter leur armement?

Laissons cette objection.

Nous dira-t-on que le gouvernement ayant à grands frais monté des usines, ne doit pas se laisser concurrencer par l'industrie privée? Nous ne le pensons pas. L'intérêt du gouvernement n'est pas différent de l'intérêt du pays. On ne saurait trouver entre eux un antagonisme. Et même, si nous voulons juger les choses au point de vue purement budgétaire, et par le menu, nous comprendrons bien que le développement de l'industrie privée tendra à alléger nos dépenses.

Nous entretenons en pleine paix, dans les usines de l'Etat, un nombreux personnel, qui coûte cher, et dont le travail utile est petit, parce que nous voulons l'avoir tout prêt en cas de guerre. Mais si l'industrie privée s'élève, nous voyons que, dans la mesure où elle fournira des armes et des ouvriers, nous pourrions réduire le personnel de l'Etat.

Enfin, — car nous voudrions prévoir toutes les objections, — dira-t-on que les inventions, que les améliorations naîtront d'elles-mêmes dans les manufactures de l'Etat, parce qu'elles sont dirigées par des hommes d'une haute compétence et d'une haute science, et qu'elles naîtront moins souvent dans l'industrie privée? La réponse est encore facile.

Que l'on remonte aussi haut que l'on voudra dans l'histoire des armes à feu, jusqu'à Pierre de Bruges, maître potier d'étain, lequel, en 1341, à Tournay, inventa la « plommée » ou « plombée », c'est-à-dire le projectile lourd, le projectile métallique, qu'on déroule la longue série des inventeurs, des découvreurs, jusqu'à Dreyse, le père des fusils se chargeant par la culasse, à Spencer et à Winchester, qui produisirent les fusils à répétition, on verra que presque chaque pas en avant est dû à l'industrie privée, ou à des savants, des chercheurs isolés.

(A suivre)

Aux Socialistes du 3^e arrondissement

Nous remercions bien cordialement le comité électoral des radicaux-socialistes du 3^e arrondissement, de sa sympathie pour nous et des souhaits bienveillants qui nous adresse pour le succès du journal *l'Avant*.

Que le comité soit certain que si la démocratie nous aide à l'œuvre commune le triomphe du parti socialiste est assuré. Notre énergie et notre dévouement ne failliront pas un seul instant.

LA RÉDACTION

FEUILLETON DE L'AVENIR (60)

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

— Vous êtes un menteur et un malhonnête homme, fit-elle. Il n'y a pas seulement deux heures, vous me juriez que vous alliez partir pour Bruxelles, et vous saviez mieux que personne que vous ne partiriez pas, puisque...

Elle aperçut un angle de la première feuille de la lettre, dépassant sous le papier blanc qui en cachait le reste. Elle se saisit du tout, sans demander ni autorisation ni excuse, et commença la lecture de l'adieu que lui adressait le condamné.

— Mademoiselle!... je vous en conjure..., supplia-t-il, ne lisez pas ces niaiseries!

— Pardon ! répondit-elle dans une exaltation croissante, cette lettre m'est destinée. Elle m'appartient donc. J'use de mon droit.

Aux premières lignes, elle se récria : — Ah ! c'était pour cette nuit. Je suis arrivée à temps. Et voilà comment vous tenez la parole donnée !

— J'avais seulement promis de ne pas me livrer, répliqua Roderic reprenant son argument.

Il n'eut aucun succès auprès d'Yvonne.

— En voilà de la loyauté ! dit-elle d'une voix frémissante de mépris et de colère. « Je me tue, donc je ne me livre pas à ceux qui voulaient me tuer. » Et vous blasphémez contre les jésuites !

Aronelli était consterné, rien n'étant ridicule comme d'être surpris dans l'avortement d'un suicide.

Il n'eut heureusement pas à répondre; car, après avoir lancé ces imprécations, mademoiselle de Curval s'était remise à la lecture de la lettre qu'elle dévorait, sans en perdre une ligne.

De temps à autre même, elle revenait sur la page lue afin de la relire et de s'en pénétrer.

Vers la fin, quand elle atteignit les passages où le jeune homme, en face de la mort qui allait tout recouvrir et tout absoudre, s'était laissé aller aux emportements de sa fièvre passionnelle, elle devint très rouge; ses yeux se fermèrent un instant, puis se rouvrirent comme pour continuer la

lecture de ce document, mais ils ne voyaient plus.

Elle laissa tomber la main qui tenait la lettre et, s'affaissant elle-même sur la chaise qu'avait quittée Aronelli pour aller ouvrir la porte :

— Vous ne m'aimez donc pas, dit-elle, que vous voulez absolument mourir ?

— Moi ! je ne vous aime pas ! s'écria Aronelli en tombant à ses genoux; appelez-moi menteur et lâche, mais ne me dites jamais que je ne vous aime pas. Non, je n'ai pas mérité cela.

— Vivez donc, alors ! c'est moi qui vous en supplie ! dit-elle en lui tendant la main, comme pour l'aider à se relever.

— Vivre ! et pour qui ? demanda Roderic.

— Mais pour moi, dit Yvonne confuse, mais résolue. Est-ce que vous ne voyez pas que je vous aime aussi ?

Roderic se trouva instantanément sur ses pieds.

Il eut un soubresaut qui ressemblait moins à de la joie qu'à de l'épouvante. Mais, comme un homme accoutumé aux déceptions, il se remit vite.

— Je comprends, dit-il, vous voulez me sauver la vie, et vous espérez y parvenir en me faisant accroire que vous m'aimez.

Mademoiselle de Curval se leva de sa chaise, entourée de ses deux bras tremblants le cou de Roderic, et appuya sa tête sur la poitrine du jeune homme.

— Je vous aime, murmura-t-elle. Je croyais que c'était seulement depuis tout-à-l'heure, mais je vois bien que c'est depuis longtemps.

Il était impossible de se tromper à cet accent. Le prosaïque tint pressée sur son cœur, anéanti et immobile, car le bonheur est aussi un stupéfiant. Au bout de quelques minutes, il eut la force de balbutier ces mots :

— Maintenant, tout m'est égal.

Puis, la passion amassée depuis des mois et sans cesse refoulée par une contrainte de toutes les heures, déborda tout-à-coup violemment. Il embrassa Yvonne sur les cheveux, sur les yeux, sur les épaules, à travers sa robe. Elle se laissait aller à lui avec un abandon qui l'effraya.

Elle si rigide, si hautaine quelquefois, ne se défendait même pas contre ces démonstrations désordonnées. Nature droite et courageuse, elle avait lutté de toute son énergie pour retarder le moment de s'avouer vaincue; mais dès que le mot : « Je vous aime ! » était sorti de sa bouche, elle s'était dit qu'elle ne s'appartenait plus.

(A suivre)

L'AVENIR DES FAMILLES

QUATRE TIRAGES PAR AN

Quinzième tirage

Liste des numéros ayant droit au remboursement de cent francs, par suite de la répartition du 18 octobre 1884, faite en présence des intéressés.

Suite

- 144.162 Dufour, à Hauteville (Haute-Savoie).
- 145.362 J. Grangeon, à Moulins.
- 146.562 Debolo, à Marennes (Rhône).
- 147.762 Dacome, à Montélimar (Drôme).
- 148.962 G. Robert, à Dôle (Jura).
- 150.162 H. Gauché, 8, r. Thomassin, Lyon.
- 151.362 XXXX, à Grenoble (Isère).
- 152.562 Bannier, à St-Denis-du-Sig (Algérie).
- 153.762 Bernoud, 8, des Archers, Lyon.
- 154.962 Denisset, notaire, Sellières (Jura).
- 156.162 Drouin, 18, r. Grillet, Lyon.
- 157.362 Mlle Froppier, 20, rue de Strasbourg, Grenoble.
- 158.562 Ch. Messelod, Gex (Ain).
- 159.762 L. Caillot, notaire, Gex (Ain).
- 160.962 Mlle Castel, Montpellier (Hérault).
- 162.162 Blanchard, Grigny (Rhône).
- 163.362 Sarry, 5, r. Childebert, Lyon.
- 164.562 M^{me} Fontannier, 5, place de la Joliette, Marseille.
- 165.762 Devignol, Poleymieux (Rhône).
- 166.962 Demay, Saint-Marcellin.
- 168.162 Hyvert, médecin, 53, quai St-Vincent, Lyon.
- 169.362 Genin, r. Octavio-Mey, 6, Lyon.
- 170.562 D. Pélorce, r. Brocherie, Grenoble.
- 171.762 Bégou, l'Arbresle (Rhône).
- 172.962 Mlle Chabanon, 7, pl. des Terreaux, Lyon.
- 174.162 Baillet et Michaud, Seigny.
- 175.362 Mlle Champagnat, gr. rue de Cuire, Lyon.
- 176.562 J. Barbat, Clermont-Ferrand.
- 177.762 Faivre, 20, q. de la Charité, Lyon.
- 178.962 J. Espagnac, rue de la République, Marseille.

(A suivre.)

Coopérative pour charbons en formation dans le 2^e arrondissement.

DIMINUTION DE PRIX

La Direction a l'honneur d'informer les adhérents à cette coopérative, ainsi que toutes les personnes qui désirent en faire partie, que le charbon leur est livré, à partir du 1^{er} novembre, savoir :

Menu extra, à 2 fr. 75 l'hectolitre, au lieu de 2 fr. 80.
Dragées lavées, à 3 fr. l'hectolitre au lieu de 3 fr. 10.

Rendu à domicile.
Toute commande doit être faite au moins 2 ou 3 jours à l'avance et ne peut être inférieure à 2 hectolitres; toutefois, 5 ménages voisins ou de la même maison peuvent s'entendre mutuellement pour en prendre chacun un.

Les sociétaires sont assurés de trouver à cette coopérative du charbon de 1^{re} qualité et d'être satisfaits de la mesure, dite hectolitre, que l'on emplit et que l'on déverse ensuite dans les paillasons ou bennes.

Les livraisons faites au poids ne peuvent être inférieures à 1,000 kil.

Toutes les commandes doivent être faites à la Direction, rue Penhièvre, 9, soit par bulletins jetés dans la boîte ou par cartes postales dont le remboursement sera fait sur les bulletins de livraisons.

THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Faust.
Célestins. — Le Tour du cadran, comédie.
Casino, rue de la République. — A 8 h., Concert varié. — Orchestre sous la direction de M. Viseur.
Scala-Bouffes. — Spectacle varié.
Casino de Vaise. — 7. h. 1/2. — Tous les dimanches, jeudis et fêtes, représentations variées.
Alcazar, rue de Séze. — Jeudi et dimanche, soirée dansante.
Cirque Rancy. — Avenue de Saxe. — Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée.
Place Bellecour. — Musique militaire de 2 à 3 heures.

POLICES-TICKETS

DE LA SOCIÉTÉ

Le Travail

ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS délivrées par L'AVENIR DE LYON dans la journée du 31 octobre.

Roy, jardinier, r. du Chapeau-Rouge.
J. Bacconnier, cultivateur, chemin du Morlin-à-Vent.
Léon Doyen, mécanicien, r. Duguesclin, 121.
J.-M. Roug, rue Bellière, 3.
J. Berthet, brodeuse, montée du Change, 3.
Issambar, r. de l'Annonciade, 15

Tribune libre

Groupement

COMITÉ ÉLECTORAL DE L'UNION DES TISSEURS
Le comité informe la corporation que toutes les listes qui pourraient se produire, sous n'importe quel titre, n'auront rien de commun avec le groupement, qui maintient sa liste intégrale et complète.

Toutes les autres listes seront des manœuvres de la dernière heure.

Voici nos candidats :

Croix-Rousse, CHABERT, Claude, rue Dumont, 22.
— PONCET, Louis, r. Dumont, 20.
Brotteaux, PERRIN père, rue Masséna, 57.
Caluire et Cuire, TEYRET, André, père, rue de l'Oratoire, 29.
Saint-Just, BOURRET, Jean, rue des Fossés-de-Trion.

1^{er} arrondissement, CHAFFARDON, Jean-Claude, 23, rue du Bon-Pasteur, en remplacement de M. Brosse, décédé.

Joyeux Lyonnais

La Société a l'honneur de prévenir le public qu'elle donnera un concert-tombola, suivi de bal, dimanche 2 novembre, à cinq heures, salon Fredouillère, 167, rue Duguesclin, avec le bienveillant concours de différents artistes et amateurs de notre ville.

Ouvriers et ouvrières sans travail

La Commission exécutive est convoquée d'urgence, le dimanche 2 novembre 1884, chez le citoyen Deville, rue Baudin, 3.

La Commission de contrôle qui a été nommée à la réunion de la salle des Folies-Bergères, est priée d'y assister.

Vu l'importance des résolutions à prendre, tous les membres doivent être présents.

Le secrétaire : PICHET.

Association lyonnaise des Maçons

Société anonyme à personnel et à capital variable.
Réunion des actionnaires demain lundi, à sept heures du soir, au siège du Syndicat professionnel, rue Vileroi, 18, au 1^{er}.

L'Avenir

Société de Gymnastique

L'Avenir donnera prochainement une fête de bienfaisance, au profit des ouvriers sans travail, dans la salle du Casino des Arts, avec le gracieux concours des principaux artistes des théâtres municipaux et des concerts de notre ville, et de la fanfare municipale des sapeurs-pompiers, sous la direction de M. Jandard, la chorale des Enfants de Perrache et de la fanfare la Laborieuse.

Cercle de l'Union sociale

Place de la Croix-Rousse, 3

Dimanche prochain 2 novembre, à sept heures et demie du soir, M. le docteur Perrotnet fera, dans le local du Cercle, une causerie :

« Ce qu'il y a de vrai dans le magnétisme animal. »

Passementerie lyonnaise

Groupes de la Croix-Rousse, 4^e série

Les sociétaires sont convoqués d'urgence, ce dimanche, à deux heures du soir, chez Chapuis, cafetier, boulevard de la Croix-Rousse, 15.

Le secrétaire : FAURY.

Cercle des Travailleurs

Rue Cuvier, 164

L'administration informe tous les sociétaires que les soirées de famille, au Cercle, commenceront dimanche 2 novembre, à 7 heures.

L'administration.

Ameublement réuni

Les corporations sont invitées à une réunion privée, qui aura lieu dimanche 2 novembre, à deux heures précises, au palais de l'Alcazar.

ORDRE DU JOUR :

Rendement de comptes de la commission du bal.

Le secrétaire : JACQUET.

Appel aux ouvriers et ouvrières en chaussures

Tous les ouvriers en chaussures, y compris depuis les coupeurs jusqu'aux finisseurs, et toutes les ouvrières, depuis les mécaniciennes jusqu'aux bourseuses, sont convoqués en réunion publique pour lundi 2 novembre, à sept heures et demie du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 2, pour prendre connaissance de la gestion du bal de bienfaisance donné au bénéfice des ouvriers et ouvrières nécessiteux de la corporation.

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu par le secrétaire de la commission du bal.

Nomination d'une commission de contrôle corporative.

Protestation contre l'argent prélevé sur les nécessiteux pour faire un banquet.

Questions diverses se rattachant à la corporation.

BERNHARD, secrétaire.

Toute la commission du bal est priée de s'y rendre.

Comités des radicaux socialistes

Les délégués des groupes des comités radicaux socialistes des six arrondissements sont convoqués en réunion plénière mardi 5 no-

vembre, à huit heures et demie précises, salle Molière, rue Pierre-Corneille, 49.

Le secrétaire de la commission : BEAUSSIER.

Comité des radicaux socialistes

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT

Les citoyens du quatrième arrondissement sont invités à assister à une réunion privée qui aura lieu le 3 novembre, à huit heures du soir, chez M. Chapuis, boulevard de la Croix-Rousse, 159.

ORDRE DU JOUR :

1^o Rapport de la délégation à la nouvelle organisation ;
2^o Questions diverses.

Chambre syndicale des ouvriers Plâtriers et Peintres

La corporation est convoquée en assemblée générale le dimanche 2 novembre, à huit heures et demie du matin, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242.

ORDRE DU JOUR

1^o Revision des statuts ;
2^o Réception des adhérents ;
3^o Nomination des syndics ;
4^o Questions diverses.

Pour la commission :

Le secrétaire, L. BORIS.

Société des Danseurs réunis

Dimanche 2 novembre aura lieu, à quatre heures précises du soir, dans les salons de la brasserie Robert, rue Coste, 5, la deuxième soirée intime lyrique et chorégraphique donnée par la Société des danseurs réunis, avec le bienveillant concours de :

MM. Natta, Revel, Chavat-Girier, Legay, Léon Baccot, Fournier, Arnaud, Dieudonné, Hilarion, H. Brun, Escoffier, Valladier, tous artistes d'un grand mérite.

Le piano sera tenu par Mlle Gaillard. Cette fête intime sera suivie de bal et de tombola.

Le bal commencera à huit heures. La tombola sera tirée au repos du bal, à neuf heures.

Chambre syndicale des Ouvriers Tailleurs de pierres et Scieurs

La chambre syndicale convoque tous ses sociétaires en réunion générale le dimanche 2 novembre, à deux heures du soir, place Raspail, 4, café de l'Avenir, chez Mme veuve Musse.

ORDRE DU JOUR

Cotisations mensuelles et questions diverses.
Le secrétaire, NADAUD.

L'AVENIR DE LYON
BON
Pour une POLICE de la Société
LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :
En cas de mort. 500 Francs
En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

2 Novembre 1884

LE GÉRANT, J.-E.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70.

A LA GRANDE CONCURRENCE

19, rue Hippolyte-Flandrin

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRIE — LYON
Grand arrivage de papiers peints à des prix exceptionnels de bon marché.

Pâte Phosphorée

LARDET

SIGNOUD Pharmac. Successeur place des Jacobins, 1, Lyon.

Cette Pâte détruit rapidement

Cafards, Rats

Se défier des imitations. Pôt : 1 fr.; demi-pôt : 50 cent.

Expédition franco par colis postal de trois pots contre mandat-poste de 3 fr.

M^{me} HERMANN

Avenir par les cartes, passage St-Pothin, 6.

INJECTION BARRAJA

Vraie infaillible

Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix : 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon.

CHAPELLERIE PRADÉ

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 400/0 de rabais. — Nouvel arrivage de 3 60

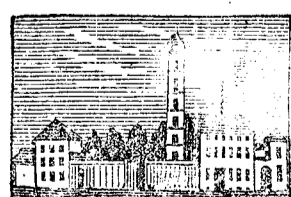
dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

Grand choix de coiffure de voyage en tous genres

GRAND CHOIX DE COIFFURES DE VOYAGE

20, Quai Saint-Antoine, 20

TOPIQUE BERTRAND AÎNÉ



Le seul ayant été breveté et dont la vente a été permise par arrêté de la Cour de cassation du 8 janvier 1854 QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFAILLIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales, ophtalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles, etc. — Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur, de 50 centimes à 3 francs. (Envoi franco contre timbres ou mandat.)
AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND aîné, et l'insigne ci-contre.

L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie
Constituée avec l'autorisation et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :
22, rue des Capucines — PARIS

RENTES VIAGÈRES
immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 p/100 et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES
avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente

ASSURANCES PAYABLES
en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 400 Millions.

S'ADRESSER
Pour tous renseignements à la Compagnie

M. HESS
79, place des Jacobins — LYON

A VENDRE OU A LOUER

entre Terreaux et Bellecour

UN HOTEL

meublé de premier ordre
Prix : 35.000 fr.

TOUTES FACILITÉS DE PAIEMENT
L'ECHO de LYON
69, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 2^e

MALADIES SECRÈTES

J'affirme la guérison radicale des maladies vénériennes les plus anciennes et les plus invétérées, ainsi que les rhumatismes les plus douloureux, par le traitement facile et surtout sans mercure, du docteur Marolles. Cabinet de 12 h. à 3 h. Gratuit le soir, de 7 à 8. Lyon, 19, rue Cuvier. Correspondance.

LA LOYAUTÉ

90, Rue Pierre Corneille, 90. — Lyon

FONDS DE COMMERCE

en tous genres, depuis 200 à 25,000 fr.
NOMBREUX ACQUÉREURS
Positions avantageuses pour Employés des deux sexes.